



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

CP-02(01)

Coordination avec les plans connexes

Juill. 2026



Planification de la continuité d'activité

Contingency Planning

CP-02(01) – Coordination avec les plans connexes (--M)

Énoncés :

Coordonner le développement du plan d'urgence avec les éléments organisationnels responsables des plans connexes.

Responsable : Aucun

Discussion :

Les plans connexes aux plans d'urgence comprennent les suivants : plans de continuité des activités, plans de reprise après sinistre, plans de continuité des opérations, plans des communications en temps de crise, plans de mise en oeuvre en cas de menace interne, plans d'intervention en cas de violation de données, protocoles sur les atteintes à la vie privée, plans d'intervention en cas de cyberincident, d'intervention en cas de violation et plans de mesures d'urgence pour les occupants.